le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE MUNICIPAL

Presqu'île de charme

#320
AVRIL
2026



Conseil municipal du samedi 21 mars 2026, votre article en page 8.



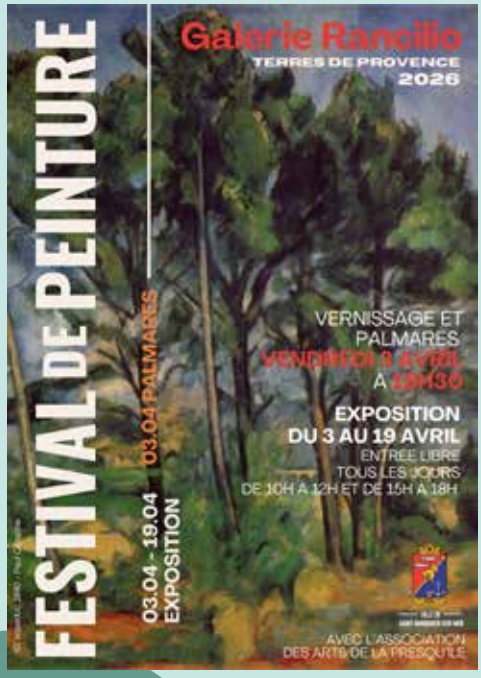







Ça se passera en **AVRIL**...

ART





CONCERT



ANIMATIONS



VIDE-GRENIERS

Dimanches 12 et 26 avril, de 7h00 à 15h30, place des Résistants.
Les Pescadous du Creux.

&

Dimanche 19 avril, de 7h00 à 15h00, parking Saint Asile.
Festive de la Presqu'île.

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 23 avril, à 18h30, salle Marc Baron.

CÉRÉMONIES

Dimanche 26 avril, Journée Nationale des Victimes et des Héros de la Déportation.
À 10h30 office religieux et à 11h40 cérémonie au monument aux morts.



RETROUVEZ L'AGENDA DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE SUR VILLE-SAINTMANDRIER.FR



ÉDITO

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Le 15 mars dernier, les Mandréennes et Mandréens se sont rendus aux bureaux de vote pour désigner leurs représentants au conseil municipal.
Ils ont donné une large majorité à notre liste UNION pour SAINT-MANDRIER de Marégau à Cépet, qui a été élue avec 62 % des votants et 24 représentants au conseil municipal. La liste de LA VAGUE MANDRÉENNE, quant à elle, a obtenu 38 % des votants et 5 élus qui siégeront donc dans les rangs de l'opposition.

Les électeurs ont choisi, en comparant les deux listes et leurs programmes, et je considère que **la DÉMOCRATIE EST PASSÉE.**

Notre dernier mandat ne nous a pas épargnés, car dès son premier jour, nous sommes entrés en confinement à cause de la Covid. Les mois qui ont suivi ont vu les Mandréens se mobiliser pour s'entraider. Et la plus belle expérience qui restera gravée dans ma mémoire, a été la confection de 6 000 masques (un par habitant), les dons de tissus par les habitants, les 33 couturières, les élus et volontaires à la confection des masques, et… la course aux élastiques. Mais aussi, les livraisons de médicaments, de nourriture par nos collaborateurs et la vaccination par nos professionnels de santé. N'oublions pas ce moment de partage ! Puis, vint la guerre en Ukraine.

Ces deux événements ont eu des conséquences importantes, notamment budgétaires, sur notre gestion communale.

Cela appartient désormais au passé mais fera partie de l'histoire de la commune.

Le soir de la publication des résultats, dans mon discours, j'ai tendu la main aux 5 élus de l'opposition de la liste « La Vague Mandréenne » pour qu'ils s'associent à la gestion de la commune en participant plus activement aux commissions municipales et en ne s'opposant pas systématiquement. Mais, pendant mon discours, le mandataire de la liste, membre éminent d'une association de protection de l'environnement de la commune, mimait, comme à son habitude, un joueur de violon et de pipeau au milieu du public, et a failli déclencher une bagarre.

Je combattrai toujours cette attitude, car elle n'a pas sa place dans notre commune !

Samedi 21 mars avait lieu l'élection du maire et, là aussi, la démocratie est passée puisque les conseillers municipaux m'ont élu maire avec 25 voix, soit une de plus que nos propres conseillers. Alors s'agit-il d'une erreur de vote ? Mais, il n'y avait que deux candidats, M. Calmet et moi-même, et seulement deux bulletins. C'était difficile de se tromper, ou s'agit-il d'une ouverture politique d'un conseiller d'opposition ? Chacun en pensera ce qu'il veut.

Dans le discours qui a suivi, si j'ai rappelé les conditions détestables dans lesquelles s'est déroulée cette campagne, j'ai aussi renouvelé ma proposition aux membres de l'opposition avant le vote des adjoints, qui ont été élus à l'unanimité.
J'ai bien compris le double message de ce vote et je le prends comme une réponse positive à ma proposition de travailler ensemble.
J'en suis heureux, mais je resterai attentif aux positions prises, car il en va de l'intérêt de notre commune et de ses habitants.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES…

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Taira, Luc GROSJEAN 27/01/2026 à l'âge de 50 ans

Claude MORELLO 28/01/2026 à l'âge de 89 ans

Philippe LACLAVERIE 30/01/2026 à l'âge de 90 ans

Christian PRÉAUDAT 06/02/2026 à l'âge de 83 ans

Lucien CORMIER 14/02/2026 à l'âge de 97 ans

Albert GINOUX 19/02/2026 à l'âge de 83 ans

Encarnacion FENOY née GARCIA BENEITO 25/02/2026 à l'âge de 96 ans

Agnès RIGAL née FRILLEY 1er/03/2026 à l'âge de 94 ans

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?
présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis.

Restez CONNECTÉ(E)

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT.
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.
Création graphique, mise en page : service Vie de la cité.
Crédits photos : Vie de la cité, associations, Patrick Leconte.
Photo de couverture : Vie de la cité.
Impression : TRULLI IMPRIMERIE - 06140 VENCE.
Diffusion gratuite - Reproduction interdite.

Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à : viecite@ville-saintmandrier.fr

Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

ville-saintmandrier.fr

MARCHÉS HEBDOMADAIRES

TOUS LES SAMEDIS MATIN
PLACE DES RÉSISTANTS

TOUS LES MERCREDIS MATIN
PARKING SAINT-ASILE - PIN ROLLAND

NUMÉROS ET LIENS UTILES

POMPIERS ***04 94 05 33 00 / 18 ou 112 depuis un portable.***

POLICE MUNICIPALE ***04 94 11 51 70***
Patrouille 06 19 45 22 12 / 17 en cas d'urgence.
7j/7, de 18h à 8h un agent reste joignable au 06 75 56 02 17, pour tout problème technique ou de sécurité.

ACCUEIL MAIRIE ***04 94 11 51 60***

MÉDIATHÈQUE ***04 94 63 58 70***
GUICHET UNIQUE
Service scolaire 09 67 51 98 08

PORTAIL FAMILLE
portail-saint-mandrier.ciril.net

C.C.A.S ***04 94 11 24 56***
Assistante Sociale
sur rendez-vous 04 94 11 51 62

CONSEILLER NUMÉRIQUE
04 94 63 58 70
Sur rendez-vous.

DÉCHÈTERIE
NOUVEAUX NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Déchèterie et inscriptions pour les encombrants :
04 94 06 69 75
Accessible du mardi au samedi.

Service technique – Gestion métropolitaine :
07 43 44 07 33 / 04 94 06 92 22
Accessible du lundi au vendredi.
Aucun rendez-vous ne sera pris via ces numéros.

Nous vous remercions de bien vouloir utiliser le numéro correspondant à votre demande afin de faciliter le traitement de vos démarches.

Hôtel de Ville
Place des Résistants
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER
04 94 11 51 60

www.ville-saintmandrier.fr
Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

PUBLICITÉ, ENSEIGNES ET PRÉENSEIGNES : nouvelles règles en vigueur

La Métropole Toulon Provence Méditerranée a approuvé son Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPi) le 18/12/2025.

Ce règlement s'applique dès à présent sur l'ensemble du territoire métropolitain, y compris sur celui de notre commune.

Ce document encadre l'implantation et les caractéristiques des publicités, enseignes et préenseignes, afin de concilier activité économique, qualité du cadre de vie et protection du paysage urbain.

→ Ce que cela change pour les commerçants et professionnels.

Toute création, modification ou remplacement :

- d'une enseigne (devanture, enseigne murale, enseigne perpendiculaire, etc.) ;

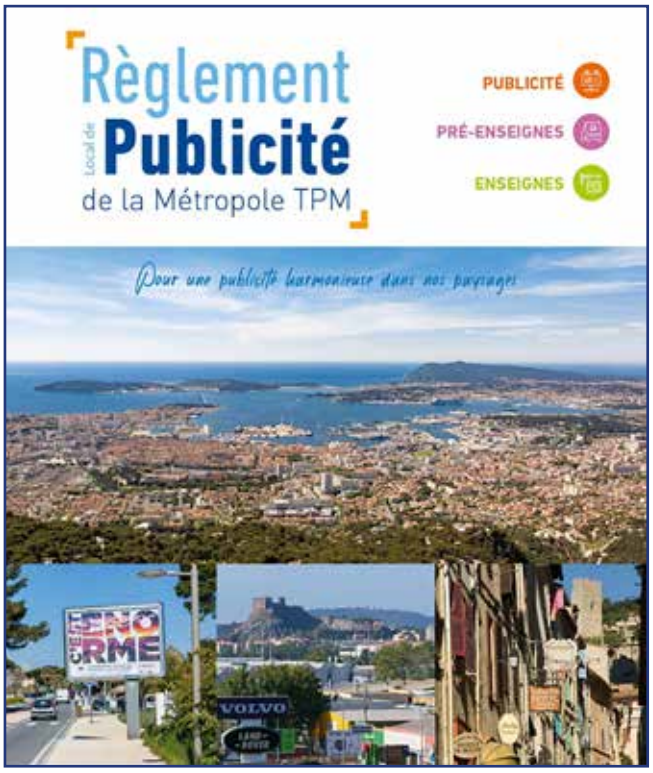
- d'un dispositif publicitaire ;

- ou d'une préenseigne,

est désormais soumis à des règles précises (dimensions, implantation, luminosité, nombre de dispositifs, etc.).

Avant toute pose ou modification, vous êtes invité(e) à vous rapprocher du service de l'urbanisme afin de vérifier la conformité de votre projet au RLPi et de connaître les démarches administratives à effectuer (déclaration préalable).

Le règlement du RLPi et ses annexes sont consultables sur le site internet de la ville.



LE PARCOURS BAFA : une aide au financement



Retrouvez toutes les infos utiles sur ville-saintmandrier.fr ou en scannant ce code

PERMIS PIÉTON à l'école Louis Clément

Apprendre à se déplacer en toute sécurité, ça s'apprend dès le plus jeune âge. À l'école, les élèves de CE2 et de CM2 participent chaque année à des actions de prévention routière adaptées : permis piéton pour les plus jeunes, permis vélo pour les plus grands.

Les CE2 ont ainsi suivi une formation encadrée par deux policiers municipaux. Après un temps d'échange et une vidéo pour rappeler les règles essentielles, ils ont pu tester leurs connaissances à travers un petit questionnaire. À la clé : leur permis piéton, remis le 3 mars 2026.

Un grand merci à Mme Leuliette pour son accueil, ainsi qu'aux policiers municipaux pour leur disponibilité et leur engagement auprès des enfants.

Prochaine étape pour les CM2 : le permis vélo, prévu au mois de juin sur la piste !



Un **INTERNATIONAL** au sein du service de la police municipale



Depuis la semaine dernière notre service de la police municipale compte dans ses rangs un international. En effet le Gardien / Brigadier Anthony Nobili a été sélectionné dans l'équipe de France de la police municipale et a disputé vendredi 06 février, à Marseille un match contre la police belge (résultat 21/21)

Cette sélection a vu le jour cette année et après le premier rassemblement notre "Louis Bielle-Biarrey" communal a été retenu.

Anthony a par le passé, lorsqu'il était plus jeune porté les couleurs du RCT et a gardé de beaux restes de ces années de rugbyman de haut niveau.

Tout le service est fier de lui, c'est un très beau représentant de notre commune et nous lui souhaitons une belle carrière internationale.

Prochain match en mars ou avril contre les Anglais.





PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2026/2027

1ÈRE ANNÉE DE CP
DES ENFANTS NÉS EN 2020

Du lundi 9 mars 2026
au jeudi 30 avril 2026

LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI DE 8H00 À 12H00 ET DE 13H30 À 16H30

PERMANENCE EXCEPTIONNELLE : MERCREDI 29 AVRIL 2026 DE 8H00 À 12H00

SERVICE SCOLAIRE/ GUICHET UNIQUE : 09.67.51.98.08
Les Jardins d'Hydra
près **du complexe scolaire Louis Clément**



PIÈCES À FOURNIR :

- le dossier d'inscription scolaire ;
- une photocopie du livret de famille ;
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- la copie du carnet de santé (pages des vaccinations) ;
- pour les enfants hors commune : dérogation de la commune de domicile ;
- en cas de séparation des parents, toute pièce justificative de l'attribution du droit de garde exclusif ou de garde alternée.

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Plus d'informations sur :
www.portail-saint-mandrier.ciril.net

LA MÉDIATHÈQUE souffle sa première bougie

Il y a un an, la médiathèque Françoise Montagne ouvrait ses portes, accompagnée de la Micro-Folie. Pensés comme des lieux ouverts à tous, dédiés à la culture, à la découverte et au partage, ces espaces ont rapidement trouvé leur place dans le quotidien des habitants.

Depuis, ce sont des centaines de moments vécus ensemble : des ateliers, des rencontres, des lectures, des découvertes artistiques… et surtout beaucoup d'échanges et de sourires. La médiathèque est devenue, au fil des mois, un véritable lieu de vie où chacun peut venir apprendre, s'évader, créer ou simplement passer un bon moment.

Pour célébrer cette première année, une semaine « anniversaire » sera proposée en avril, avec un programme riche et varié pour petits et grands. Au menu : ateliers créatifs, lectures, rencontres, animations festives et même un micro-festival avec des propositions autour de l'écriture, du théâtre et du dessin. Une exposition photos permettra également de revenir sur les temps forts de cette première année, tandis que des surprises et un goûter viendront ponctuer cette semaine conviviale.











Cet anniversaire est avant tout l'occasion de dire merci : aux équipes, aux bénévoles, aux intervenants, aux partenaires… et bien sûr à vous, usagers fidèles ou de passage, qui faites vivre ce lieu chaque jour.

Cette première année n'est que le début d'une belle aventure. La médiathèque continuera d'évoluer avec vous, au rythme de vos envies, de vos découvertes et de vos partages.



Suivez-nous sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer de la programmation

Pour découvrir et retrouver le programme du foyer de jeunes pour les vacances de printemps, consultez notre page jeunesse sur ville-saintmandrier.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026 : une participation soutenue et une majorité confirmée à Saint-Mandrier-sur-Mer

Le dimanche 15 mars 2026, les Mandréennes et Mandréens se sont rendus aux urnes pour élire leurs représentants au conseil municipal. Ce rendez-vous démocratique majeur a été marqué par une participation solide, témoignant de l'attachement des habitants à la vie locale.

Sur les 4 328 électeurs inscrits, 2 824 ont pris part au scrutin, soit un taux de participation de 65,50 %. Parmi les suffrages exprimés (2 742), on dénombre également 40 bulletins nuls et 42 bulletins blancs.

À l'issue de ce scrutin, la liste « Union pour Saint-Mandrier de Marégau à Cépet », conduite par Gilles Vincent, arrive largement en tête avec 1 701 voix, soit 62,04 % des suffrages exprimés. Elle obtient ainsi 24 sièges au sein du conseil municipal.

La liste « La Vague Mandréenne », menée par Pierre Calmet, recueille quant à elle 1 041 voix, soit 37,96 % des suffrages, et se voit attribuer 5 sièges.

Elections Municipales du 15 mars 2026

Résultats

	BV 1	BV 2	BV 3	BV 4	BV 5	TOTAL	%	
Inscrits	789	793	838	1044	864	4328	-	
Votants	513	505	542	684	580	2824	**65.50**	
Nuls	7	3	3	22	5	40		
Blancs	11	9	8	0	14	42		
Exprimés	495	493	531	662	561	2742		
« Union pour Saint Mandrier de Marégau à Cépet» **Gilles VINCENT**	323	319	296	413	350	1701	**62.04**	**24 sièges**
« La Vague Mandréenne » **Pierre CALMET**	172	174	235	249	211	1041	**37.96**	**5 sièges**

Le samedi 21 mars 2026, lors de la séance d'installation du conseil municipal, les élus ont procédé à l'élection du maire et des adjoints.

Gilles Vincent a été élu maire de la commune. Il sera entouré de huit adjoints : Annie Esposito (1ère adjointe), Michel Marin (2ème adjoint), Colette Demierre (3ème adjointe), Romain Vincent (4ème adjoint), Véronique Vienot (5ème adjointe), Xavier Quénet (6èmeadjoint), Catherine Defaux (7ème adjointe) et Fabrice Dedons (8ème adjoint).

Ces résultats traduisent une confiance renouvelée accordée à la majorité sortante, tout en assurant une représentation de l'opposition au sein de l'assemblée municipale.

La municipalité remercie l'ensemble des électeurs pour leur mobilisation, ainsi que les agents et bénévoles ayant contribué au bon déroulement du scrutin dans les différents bureaux de vote de la commune.

La tribune de l'OPPOSITION

La Vague Mandréenne : Un immense merci aux Mandréennes et aux Mandréens

À l'issue du scrutin municipal, les membres de La Vague Mandréenne remercient très chaleureusement les Mandréennes et les Mandréens qui se sont déplacés pour voter. La participation est le cœur battant de notre démocratie locale, et chacune de vos voix compte.

Nous tenons à exprimer également notre profonde gratitude envers toutes celles et tous ceux qui ont contribué à son bon déroulement. Merci aux services de la préfecture, aux agents de la commune, à la police municipale et à l'ensemble des bénévoles mobilisés dans les bureaux de vote. Leur engagement a permis que cette élection se déroule dans les meilleures conditions, avec sérieux et respect du processus démocratique.

Plus de 1 000 Mandréennes et Mandréens nous ont accordé leur confiance.

Avec 38 % des suffrages, vous êtes plus d'un millier à avoir choisi de soutenir notre projet et notre vision d'une commune plus participative, plus transparente et plus attentive à son environnement et à ses habitantes et habitants.

Ce résultat nous honore. Il nous oblige. Et il nous engage.

Un travail qui commence maintenant

Les élues et élus de La Vague Mandréenne porteront vos attentes et vos convictions : au conseil municipal, dans les commissions, sur le terrain, au contact des habitantes et habitants, aux côtés des associations et des forces vives de la commune.

Nous serons présents, constructifs, exigeants et fidèles aux engagements que nous avons pris devant vous.

Merci à toutes celles et tous ceux qui ont fait vivre cette dynamique

Nous adressons un merci tout particulier aux participantes et participants aux réunions de travail, aux habitantes et habitants venus échanger lors des réunions publiques, aux bénévoles qui ont donné de leur temps, à toutes celles et ceux qui ont soutenu cette campagne avec énergie, idées et conviction.

Votre engagement a fait naître une dynamique collective forte, vivante, enthousiasmante.

Et maintenant ? On continue. Ensemble.

Cette dynamique ne s'arrête pas avec le scrutin. Elle se poursuit, avec vous, pour construire l'avenir de Saint-Mandrier, attentifs à la qualité de vie, ouverts à la participation citoyenne, transparents dans les décisions, respectueux de notre littoral.

Nous serons au rendez-vous. Avec sérieux, avec détermination, et toujours avec l'envie de faire avancer notre commune.

Saint-Mandrier mérite le meilleur. Nous y veillerons.

Les élus de La Vague Mandréenne : Pierre Calmet, Philippe Camps, Philippe Dézéraud, Hélène Ferreol et Sylvie Morlais - https://lavague.info/ et contact@lavague.info

La tribune de la MAJORITÉ

MAISON DE SANTÉ : AH QUELLE HISTOIRE ! POURTANT LA SANTÉ DES MANDRÉENS, C'EST IMPORTANT !

Depuis des mois, la municipalité vous a annoncé la possibilité de créer une maison de santé dans la résidence senior, dès qu'elle serait construite et, dans l'attente, la création d'une maison de santé provisoire dans l'ancien foyer des anciens.

Alors, depuis plusieurs semaines, après que les conseillers ont voté un budget de 55 000 € pour les travaux, nos employés s'activent pour aménager le foyer des anciens, et je suis heureux de voir la célérité et le sérieux qu'ils démontrent, tant ils sont compétents pour effectuer ces travaux.

Voyant l'avancée des travaux, les excuses de certains fusent pour contrer ce projet, alors que les professionnels de santé m'avaient justement écrit quelques mois auparavant pour me demander « la création d'un local médical provisoire, même modeste ».

Alors, tous les arguments sont déployés. Selon eux, les locaux ne seraient pas insonorisés, alors que nous avons prévu des cloisons spécifiques, la salle d'attente est dans un couloir, mais beaucoup de salles d'attente de professionnels de santé sont ainsi, les cabinets médicaux créés ne permettraient pas aux professionnels de santé de consulter dans de bonnes conditions, ni aux patients d'être accueillis dans un cadre respectueux de leur intimité, alors que les plans ont été élaborés avec les professionnels de santé et approuvés par eux.

Vous l'aurez compris, chers amis Mandréens, tout est bon pour critiquer cette initiative de la municipalité, et la santé des Mandréens n'est pas la priorité pour les opposants au projet.

Aujourd'hui, les travaux continuent. Les cloisons sont pratiquement installées, démontrant la faisabilité de trois cabinets médicaux de 16 m^2 ou plus, climatisés, accessibles aux personnes à mobilité réduite, comme les toilettes, avec un coin tisanerie et des rangements. Tout cela, bien sûr, agencé en accord avec des professionnels de santé favorables au projet, et pour un loyer modeste s'agissant de locaux réhabilités, soit de 15 €/m^2 utiles.

Et finalement, les locaux devraient être utilisables dans la deuxième partie du mois d'avril. Un bail de location a été proposé aux cogérants de la MSP de la presqu'île, correspondant aux propositions déjà faites.

La campagne électorale est terminée, alors je m'adresse à ceux qui ont combattu notre projet de maison de santé, quelles que soient leurs positions, candidats d'opposition déclarés, administrateurs de la liste adverse, président d'association et administrateurs des usagers, il est temps maintenant d'œuvrer pour que les professionnels de santé puissent enfin bénéficier d'une structure médicale adaptée à leurs méthodes de travail, permettant aussi d'attirer de jeunes médecins, et tout cela dans l'intérêt de la santé des Mandréens. Objectif que les professionnels de santé et la municipalité partagent.

Et puis, que chacun prenne ses responsabilités. En tout cas, la municipalité, en accord avec les professionnels de santé favorables au projet, a pris les siennes, et les Mandréens jugeront.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ÉVASION PLONGÉE



Implanté depuis six ans sur la place des Résistants, le club Évasion Plongée poursuit son développement à Saint-Mandrier. En 2025, l'équipe a repris la structure historique du village, Saint-Mandrier Plongée, permettant aujourd'hui de distinguer deux accueils complémentaires :
Évasion Plongée orienté vers les particuliers, et Saint-Mandrier Plongée dédié principalement à l'accueil de groupes.

À compter du 1er avril 2026, cette dynamique s'enrichit avec l'ouverture de « La Cantine des Plongeurs », le restaurant voisin de Saint-Mandrier Plongée, situé quai Séverine, face à la plage de la Vieille.

Grâce à ce nouvel espace, les clubs peuvent désormais proposer, en partenariat avec Pierre & Vacances, des séjours clés en main comprenant hébergement, restauration et plongée, pour tous les plongeurs souhaitant découvrir les fonds marins mandréens.

Nico et son équipe vous accueillent tous les jours à compter du 1er avril 2026, de 8h30 à 17h30, au sein des deux centres de plongée.

Évasion plongée/Saint-Mandrier plongée
13 place des Résistants
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer
Tel : 06.85.59.49.51
@: evasionplongee@gmail.com
http://www.evasionplongee.com

LES CLÉS DU SOLEIL

Omnium devient Les Clés du Soleil BILCDS au 32 Quai Jules Guesde, 83430 Saint-Mandrier-sur-Mer.

Après la reprise récente du portefeuille Syndic et des locaux de l'agence Omnium, votre nouvelle agence immobilière LES CLÉS DU SOLEIL affirme sa volonté de s'inscrire durablement dans la vie locale de Saint-Mandrier, en apportant professionnalisme, réactivité et proximité au service des habitants.

Les Clés du Soleil est un groupe immobilier varois reconnu, présent depuis plus de 20 ans sur le territoire. L'agence de Saint-Mandrier accompagne particuliers et professionnels dans l'ensemble de leurs démarches immobilières.

Une équipe locale, engagée et à l'écoute qui met un point d'honneur à proposer un accompagnement personnalisé, fondé sur la confiance, la disponibilité et une parfaite connaissance du secteur.



LCDS SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
LES CLÉS DU SOLEIL

Les Clés du Soleil BILCDS
32 Quai Jules Guesde
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer

Tel : 04.94.63.62.39

JENY CLEAN

Jennifer ESTRADA est la fondatrice de JENY CLEAN, une entreprise locale de prestations de services implantée à Saint-Mandrier-sur-Mer.

Maman de trois enfants, elle a choisi de créer son activité avec la volonté de concilier engagement familial, autonomie professionnelle et service de proximité.

À travers JENY CLEAN, Jennifer propose des prestations spécialisées dans l'entretien intérieur et extérieur de bateaux, ainsi que le traitement des tecks. Elle intervient également auprès des particuliers pour l'entretien de logements en location saisonnière, l'entretien de jardins, ainsi que le nettoyage et le fleurissement de tombes dans les cimetières.

Sérieuse, appliquée et investie, N'hésitez pas à contacter Jennifer, qui mettra un point d'honneur à vous offrir un travail soigné, fiable et de qualité.

Contact : Tel : 06 41 49 32 25



Nouvelle collecte **SOLIDAIRE POUR LES ANIMAUX** en avril pour l'association Natachat !

Chers habitants,

L'année dernière, grâce à votre générosité incroyable, notre collecte de denrées alimentaires pour les animaux de l'association Natachat située à La Crau organisée en mai a été un véritable succès. Nous avons pu aider de nombreux animaux grâce à vos dons impressionnants.

Cette année, Mme Caroline Wydau-Hovine, avec l'aide du supermarché Utile, dirigé par Monsieur Jean-Paul Catala, a décidé de renouveler l'expérience en avril. Nous vous invitons à participer à cette journée solidaire pour continuer à soutenir les animaux dans le besoin, notamment en ce qui concerne les denrées alimentaires car l'association compte une centaine de chats et d'autant plus de chiens.

Comme l'année dernière nous acceptons avec grand plaisir d'autres types de dons comme les gamelles, les paniers, les jouets, les couvertures ...



Nous serons présents le mercredi 22 avril 2026 devant votre supermarché Utile situé Quai Séverine à Saint Mandrier Village de 10h00 à 18h00 pour déposer vos dons.

Ensemble, faisons de cette collecte un nouveau succès et montrons notre solidarité et notre amour envers les animaux.

Merci d'avance pour votre soutien et votre générosité.

Caroline **WYDAU-HOVINE** et Jean-Paul **CATALA**,
pour l'association **NATACHAT**



ANANDAYOGA vous invite à une coonférence sur le thème "On respire !"

Information et invitation à la conférence de M. J.-L. Artus, kiné et ostéopathe à la retraite, le samedi 11 avril 2026 à 17 heures, à la salle Arbouse (Pin Rolland).

Le thème de la conférence : « On respire ! ».



Il y abordera, en plus de l'anatomo-physiologie des différents acteurs de la respiration, l'étude de sa volumétrie au repos et quelques notions sur la tenségrité, grâce à laquelle notre corps peut être à la fois solide et flexible.

Cette conférence est ouverte à tous, gratuite, et sera suivie d'un apéritif convivial.
Venez nombreux !

Marie José JARRY,
Présidente de ANANDAYOGA

DON DU SANG BÉNÉVOLE de Saint-Mandrier-sur-Mer

Suite à l'assemblée générale de notre amicale nous vous communiquons la constitution du nouveau bureau et du CA :

Le nouveau bureau
Président : Alain CRESPO
Vice- président : Philippe PERROT
Secrétaire générale : Nadia MANCA
Trésorière générale : Denise DIDERON

Le nouveau conseil d'administration
Marie-Jo APCHIE-BIANCO, Danielle DURAND, Virginie PEDAN-BONNELY.

Les prochaines collectes effectuées par l'EFS de 15h00 à 19h30 auront lieu au square Marc Baron les 5 juin, 28 juillet et 2 octobre, et au Pin Rolland dans les salles Myrthe et Arbouse le 7 août 2026.

Suite à l'évolution des dons lors des collectes de 2025 notre équipe de bénévoles consciente que chaque geste est déterminant, que chaque initiative compte remercie vivement les donneurs et la municipalité pour son soutien.

Alain **CRESPO**,
président de l'**AMICALE POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER**

La RCSC - CCFF de Saint Mandrier sur Mer recherche des bénévoles pour la saison 2026



- Vous avez du temps libre entre mi-juin et fin septembre
- Vous voulez participer à la protection de nos massifs
- Vous voulez intégrer une équipe dynamique

Vous êtes certainement la personne que nous recherchons

Pour tous renseignements :

ccff83430@gmail.com

Ou par téléphone au

06 17 65 99 55

Les fêtes **MANDRÉANES**

Nous partageons avec vous l'article paru dans Var-Matin suite à notre assemblée générale, qui résume bien la mission de notre association « Les Fêtes Mandréanes » – Comité des Fêtes de Saint-Mandrier-sur-Mer.

SAINT-MANDRIER Tour d'horizon des projets du comité des fêtes.

« Donner le sourire et divertir », la priorité de la Mandréane

ILS ONT POUR objectif de vous divertir tout au long de l'année, d'égayer vos soirées d'été et de vous rassembler autour de bonnes tablées. Tel est le rôle social d'un comité des fêtes municipal. Mais tout cela ne serait possible, sans l'engagement solide d'une armada de bénévoles. En coulisses, c'est une gestion de folie pour le président Jean-Claude Thiel et ses coéquipiers. Hommes et femmes organisent des festivités pour petits et grands. Au total, ce sont vingt-deux rendez-vous festifs proposés par La Mandréane, qui animent le calendrier local.

« *En 2025, relate le président, nous avons testé quelques nouvelles formules, comme déplacer à une autre date le bal Mousse du 14 juillet, qui nous apportait quelques problèmes. Et ce fut une réussite ; les jeunes apprécient ce rendez-vous et celui de la soirée Tagada. Ce changement permet à la police municipale d'être disponible à cent pour cent. Ces deux dates rassemblent chacune environ cinq cents ados sur la place du village, ce n'est pas rien.* »

« *Tout comme les rendez-vous fête des pêcheurs, nos sardinades, nos douze travaux de Mandréanus qui réunissent les familles autour de jeux d'autrefois, la soupe au pistou, le concours d'aïoli et la fête de la Cougourdo marchent très bien aussi. Toutes ces festivités, sont reconduites. Le seul questionnement reste sur notre festival d'été Lou Pitchoun, annulé la saison dernière suite au décès de notre fidèle prestataire. Nous sommes actuellement à la recherche d'un professionnel de jeux gonflables à l'eau de mer qui pourrait prendre le relais* ».



Jean-Claude Thiel, président heureux de voir les gens heureux. PHOTO LY.F.

Mis en place la saison dernière, en collaboration avec l'amicale des commerçants, et après un vif succès, la fête d'Halloween, s'installe, elle aussi.

« *Nous faisons en sorte d'organiser des festivités qui s'adressent à tous, qui rassemblent les Mandréens et les vacanciers, qui créent du lien social. Notre plus belle récompense, c'est de voir les gens s'amuser et heureux* », conclut Jean-Claude Thiel.

Les prochains rendez-vous à noter : le 21 mars, la Saint Patrick à la salle Marc-Baron, et le 11 avril, la chasse aux œufs au domaine de l'Ermitage. LY. F.

Jean-Claude **THIEL-BIANCO**,
Président des **FÊTES MANDRÉANES**

BLEUETS DE FRANCE

Comme chaque année, à l'occasion de la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945, l'Association des Anciens Combattants, Mutilés et Victimes de Guerre de Saint-Mandrier organise une quête pour le Bleuet de France.

Les fonds collectés sont intégralement reversés à l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France.

L'Oeuvre Nationale du Bleuet de France est une association reconnue d'utilité publique, placée depuis 1991 sous l'autorité de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Son objectif est de recueillir des fonds afin de financer les oeuvres sociales qui viennent en aide aux anciens combattants, veuves de guerre, pupilles de la Nation, soldats blessés en opération de maintien de la paix, victimes du terrorisme.

Les quêteuses et quêteurs sont des bénévoles.
Réservez-leur le meilleur accueil et soyez généreux.

Jean **KUHLMANN**,
Président des **ACMVG**

FIGURES DU VILLAGE
d'avril 2026

Les figures du village vous donnent rendez-vous le samedi 11 avril 2026 à 9h00, sur la place des résistants, au kiosque, pour la découverte de la 76ème photographie qui mettra en lumière les "Gérants de la Crêperie" : avec Lucienne BRUNIER (épouse IMBERT), Paul IMBERT et leur fils Jean-Luc IMBERT (avant) et Hélène DUPIN et ses deux enfants Pauline BERTRAND et Joris GUILLOT (maintenant).





Sur la première photo d'illustration vous pouvez voir "Les Présidents des Boulomanes du Creux Saint-Georges"
En noir et blanc (en partant de la droite): Claude BERGEON (1944-1994), Valentin, "Lilon" D'ISANTO, une arbitre du comité.
En couleur (en partant de la droite): Laurent LEVESQUE "Loune" née le 16 février 1987, Edmond SKRZYPINSKI, Michel FERNANDEZ, Fortuné MARTIN, Nathalie RASAMISON, Pierre BEAUDOUARD.

(Photo de février 2026).



Sur la deuxième photo d'illustration vous pouvez voir "Les Ecrivains Mandréens"
En noir et blanc : Louis ESPOSITO "Loulou" (1924-2005).
En couleur : Virginie LANGLOIS née le 19 août 1966.

(Photo de mars 2026).

La **FÉDÉRATION CAVALAS**

À VOS AGENDAS





Atelier cuisine asiatique avec **ANANDAYOGA**

L'association Anandayoga a initié une activité : « Atelier de cuisine asiatique ».

Cet atelier a été réalisé dans les locaux de la résidence « Les Voiles » au port de Pin Rolland, et nous remercions chaleureusement Alexia, qui, en tant qu'animatrice des locaux Erilia, a veillé à ce que tout soit conforme.

Un grand MERCI à Christian Feltin qui, grâce à des talents cachés de « chef cuisinier asiatique », a animé cet atelier avec brio, sans oublier son épouse Edwige, qui était au fourneau avec Sabine Troia.



Tous les participants, équipés de couteaux et planchettes, ont suivi les consignes du « chef » avec attention et dans la bonne humeur.

Ils ont ainsi été initiés à la préparation de recettes originales (et de leurs sauces), ce qui leur a permis de savourer ensuite cette cuisine gourmande lors du repas.

AU MENU :

Entrée : salade de bœuf thaï
Plat : nouilles sautées aux crevettes et légumes
Dessert : litchis et glace

Les adhérents de l'association étaient au nombre de 17, ainsi que 3 personnes de la résidence des « Voiles ». Ce fut une superbe découverte pour beaucoup d'entre nous, et nous avons passé une matinée conviviale et gourmande dans une très bonne ambiance. Cet atelier a remporté un vif succès pour cette première.

Tout ce petit monde est reparti avec les baguettes comme souvenir...

Marie José JARRY,
Présidente de ANANDAYOGA

L'atelier **PROVENÇAL**

L'Atelier Provençal a bien terminé l'année 2025 avec les traditionnelles festivités provençales :
Concours de crèches et de couronnes de Noël, avec remise de prix pour les plus belles réalisations.
Le 24 décembre, après la messe de minuit, notre association a offert le vin chaud et les treize desserts.

L'année 2025 a débuté en reprenant les cours de broderies provençales sur tambour, que portent nos belles provençales lors des fêtes traditionnelles, ainsi que le piqué de Marseille et le boutis.
Le 18 janvier, malgré le mauvais temps, les mandréens n'ont pas hésité à prendre le bus de la commune pour se rendre à Barjols pour la fête de la Saint Marcel (fête des tripettes).
Après avoir bien sauté, comme il se doit à cette occasion, nous avons repris le chemin du retour, heureux d'avoir participé à cette journée si particulière.

Nicole **KUHLMANN**,
Présidente de l'**ATELIER PROVENÇAL**



Le centre **NAUTIQUE** de Saint-Mandrier-sur-Mer



Nouvelle équipe et nouveau site internet pour le Centre Nautique.

Les stages de voile pour les vacances scolaires sont disponibles en ligne.
Les stages et toutes nos activités sont à découvrir sur notre nouveau site : **centrenautiquesaintmandrier.fr**

Godefroy **CHOIRAT**,
Président du **CENTRE NAUTIQUE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER**

Les couleurs du vivant

SHANNON TISSOT

THE EYES UNDER THE SEA

GALERIE RANCILIO

DU **24 AVRIL** AU **10 MAI** 2026

VERNISSAGE VENDREDI **24 AVRIL** À **18H30**

MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE MONTAGNE

DU **28 AVRIL** AU **10 MAI** 2026

ENTRÉE LIBRE

GALERIE RANCILIO TOUS LES JOURS DE 10H00 À 18H00

MÉDIATHÈQUE LE MARDI DE 14H00 À 18H00

LE MERCREDI DE 10H00 À 12H00 ET DE 13H00 À 18H00

LE VENDREDI DE 14H00 À 18H00

ET LE SAMEDI DE 9H00 À 14H00

2 ET 4 AV. MARC BARON - SAINT-MANDRIER-SUR-MER

VILLE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER